

AVIGNON

Memento fait entrer l'histoire du Vaucluse dans un seul bâtiment

Les travaux du futur Pôle des patrimoines vauclusiens sont lancés. Un lieu d'études, de conservation et de transmission dans un écrin bioclimatique et durable.



La préfète et la présidente du Département de Vaucluse se sont changées en maçons pour poser la première pierre du futur pôle des patrimoines.

Tout juste commencé et déjà une bonne idée. Le 8 février, lorsque la présidente du conseil départemental de Vaucluse, Dominique Santoni, et la préfète Violaine Démaret ont posé à Agroparc la première pierre du Memento, le futur Pôle des patrimoines vauclusiens, elles n'ont pas scellé le premier parpaing venu. Non, elles ont posé un moellon historique, taillé voici plus de sept siècles et prélevé sur la partie de la façade du Palais des papes qui abrite les Archives départementales de Vaucluse. Un lien avec la grande Histoire, donc, pour entrer, sans oublier le passé, dans un nouvel édifice qui aura pour vocation d'accueillir ces documents pieusement conservés depuis 1880 dans le vénérable palais gothique. Pour déménager ces 26 kilomètres d'archives, il faudra naturellement pas mal de place. L'architecte Dominique Gautier, à qui l'on devra ce nouveau venu dans le paysage avignonnais, y a pensé, lui qui a imaginé un bâtiment de 11 600 m² répartis sur quatre niveaux (rez-de-chaussée + trois étages) qui a une capacité d'accueil de... 40 kilomètres de linéaires d'archives. Cela devrait laisser quand même pas mal de marge ! Mais il faudra bien cela, puisque Memento (en latin « Souviens-toi »), lorsqu'il sera en activité, abritera non seulement les Archives départementales, mais également le service d'archéologie du Département et ses réserves, le

Centre de conservation et d'études de l'Etat, une partie des archives du Grand Avignon ainsi que les réserves des trois musées départementaux. Voilà donc un endroit où des spécialistes de tous ces domaines viendront se côtoyer et beaucoup travailler, mais pas seulement. Memento, qui sera également un lieu de transmission du savoir, abritera une salle de lecture, une salle d'exposition ainsi qu'un auditorium de 150 places. Pour faire rentrer tout cela sans être à l'étroit, Dominique Gautier a préféré voir grand : soit un bâtiment de 80 mètres de long et de 70 mètres de large, posé sur une parcelle totale de terrain de 23 290 m².

UN BÂTIMENT DURABLE

On le saura mieux que personne au sein d'un bâtiment comme Memento : il y a le temps qui passe. Mais il y a aussi le temps qu'il fait. Or, dans les années qui viennent, ce temps qu'il fait, justement, risque de nous donner l'occasion de quelques suées. A cela aussi l'architecte a pensé, et a donc conçu un ensemble immobilier dont les occupants, humains ou objets patrimoniaux conservés, ne souffriront pas de la chaleur. D'ailleurs, lors de la pose de première pierre, le concepteur de Memento n'a pas manqué de l'expliquer : « Puisque

Pour déménager les 26 km de documents conservés aux Archives départementales du Vaucluse, il faudra naturellement pas mal de place. L'architecte Dominique Gautier y a pensé, lui qui a imaginé un bâtiment de 11 600 m² répartis sur quatre niveaux qui a une capacité d'accueil de... 40 km de linéaires d'archives. Cela devrait laisser quand même pas mal de marge !

c'est un lieu dédié à la conservation, c'est un bâtiment sans fenêtres, parce que l'on doit protéger de la lumière, de la température, dans des conditions hygrothermiques très stables, les différents documents de valeur qui sont archivés et conservés. Nous avons pensé pour cela à un bâtiment un peu comme un thermos, avec une double peau ventilée, et habillé de terre cuite autour de voiles de béton pour réguler l'inertie et l'hygrométrie. »

En pratique, on y trouvera également des parois vitrées à contrôle solaire et isolation renforcés.

ENERGIE VERTE

Le temps qu'il fait, encore, avec un parvis qui sera protégé du mistral et avec la présence de brise-soleil, toujours pour assurer un meilleur confort d'été, ou encore, avec ses espaces verts, qui seront accessibles au public, où le paysagiste a souhaité développer la biodiversité avec des essences indigènes ➡



DU GRAIN À MOUDRE POUR LES ENTREPRISES DE LA RÉGION

Les élus des collectivités territoriales s'évertuent à le répéter, leurs investissements dans les bâtiments publics sont profitables à plus d'un titre : pour les usagers qui profitent de leurs services, mais aussi pour les entreprises locales qui les construisent.

Ce sera tout particulièrement le cas avec Memento. Pour édifier cet élégant mastodonte de 11 600 m², il aura fallu en effet faire appel à 19 entreprises, dont 16 sont basées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et 10 en Vaucluse. En agriculture, on appellerait cela du circuit court. Alors pour ceux qui ont envie de se féliciter des talents qui œuvrent dans notre région, voici la liste complète : Société des carrières vauclusiennes (Vedène), Médiane (Aix-en-Provence, Bouches-du-Rhône), SAB Etanchéité (Avignon), SASSMAB (Les Taillades), Alpes Provence Menuiseries (Aiglun, Alpes-de-Haute-Provence), SAS Métallerie Perrut (Les Taillades), Isolbat (Marseille, Bouches-du-Rhône), DG Peinture (Vedène), SAS 2SRI (Le Beausset, Var), SPVC/2C (Carpentras), Orna Méditerranée (Aix-en-Provence, Bouches-du-Rhône), Spie Industrie et tertiaire (Sorgues), Giorgi (Cavaillon), Cegelec Défense et Naval Sud-Est (Toulon, Var), Provence Languedoc Environnement (Avignon) et Pépinière Environnement Commercialisation (Avignon).



© J. BN.

L'architecte Dominique Gautier (à gauche), du cabinet lyonnais Gautier + Conquet, en pleine présentation du projet aux différents partenaires et financeurs.

« C'est un bâtiment sans fenêtres, parce que l'on doit protéger de la lumière [...] les différents documents de valeur qui sont archivés et conservés. Nous avons pensé pour cela à un bâtiment un peu comme un thermos, avec une double peau ventilée, et habillé de terre cuite autour de voiles de béton pour réguler l'inertie et l'hygrométrie », explique Dominique Gautier.

→ choisies pour résister aux températures que l'on connaîtra dans le futur. « Nous avons pensé aussi aux voisins, poursuit Dominique Gautier, Memento s'inscrit donc complètement dans la charte architecturale, urbaine et paysagère d'Agroparc. Et ce bâtiment, tout de même assez important et massif, avec cette mise à distance que nous avons sur les rues adjacentes, contribue à ce dialogue avec les autres équipements, bureaux et école que nous avons en face de nous. » Avec tout cela, il s'agit bien sûr d'un projet à Haute Valeur environnementale (HVE) sur un niveau E2C1 (pour les non-spécialistes, on précisera qu'un tel label, lancé par le ministère de

panneaux photovoltaïques apporteront un complément d'énergie verte.

RENDEZ-VOUS EN 2025

Si Dominique Santoni a pu poser la première pierre du Memento, il ne faudrait pas oublier que c'est grâce à une idée qui, en 2016, avait germé dans la tête de son prédécesseur, Maurice Chabert, de réunir, sur un même site, les trois structures patrimoniales gérées par le Département. Alors, évidemment, celui-ci était présent lors de cette cérémonie. Et il n'a pas caché sa joie de constater que son idée avait parfaitement été mise en musique, avec des moyens sonnants et trébuchants s'il vous plaît.

l'Environnement fin 2016, atteste à la fois de la performance énergétique du bâtiment et de son niveau d'émissions de gaz à effet de serre grâce à ses matériaux biosourcés et recyclables). En toiture, dont une partie sera végétalisée, 500 m² de



1

© Conseil départemental de Vaucluse



© J. BN.

2



© J. BN.

3

En 2025, lorsque le pôle ouvrira ses portes au public (prévu au 2^e trimestre) et que l'ensemble des déménagements auront été effectués, il en aura en effet coûté 33 M€. C'est bien entendu le Département de Vaucluse qui a mis le plus généreusement la main à la poche, en consentant à déboursier plus de 16 M€. Les autres financeurs n'ont pas été pingres. La Région Paca s'est fendue de 6,94 M€ et l'Etat (via la Drac* et la Dotation de soutien à l'investissement des départements) de plus de 7 M€. Le Grand Avignon a, pour sa part, contribué à hauteur de 822 939 €.

- JACQUES BOUDON

* Direction régionale des affaires culturelles.

1. Memento, « en latin : souviens-toi », abritera les Archives départementales, des fonds d'archéologie et sera largement ouvert au public.
2. La première pierre, qui provient de la façade du Palais des papes. Elle sera le lien entre le Palais vieux, qui abritait depuis 1880 les Archives départementales, et leur nouvel écrin.
3. Le bâtiment de 80 m de long et de 70 m de large sera posé sur une parcelle totale de terrain de 23 290 m².

« Nous avons pensé aussi aux voisins, poursuit Dominique Gautier, Memento s'inscrit donc complètement dans la charte architecturale, urbaine et paysagère d'Agroparc. Et ce bâtiment, tout de même assez important et massif, avec cette mise à distance que nous avons sur les rues adjacentes, contribue à ce dialogue avec les autres équipements. »